

88
LETTRES DE LA MAISON-DIEU 185

La Maison-Dieu, 185, 1991, 85-115

André FAYOL-FRICOUT

Gérard VIEIRA

David N. POWER

LA MISE EN ŒUVRE DU RITUEL DE L'INITIATION CHRÉTIENNE DES ADULTES

L*E rituel de l'Initiation chrétienne des adultes est une nouveauté. Trois responsables ou observateurs privilégiés font écho à sa mise en œuvre dans leurs régions respectives et posent quelques questions utiles à tous.*

1. EN FRANCE

Il y a quelques mois — avec une trop grande discrétion sans doute — le Service national du catéchuménat français se rappelait sa fondation, intervenue vingt-cinq ans plus tôt. Les évêques de France, dans la mouvance de Vatican II, avaient voulu, par cette décision, sortir l'initiation chrétienne des adultes de la quasi-confidentialité dans laquelle elle se trouvait alors.

Il y eut toujours des adultes qui demandèrent les sacrements de l'initiation chrétienne. Dans la plupart des cas, ils recevaient ces sacrements (on les leur administrait !), mais dire qu'ils étaient initiés, c'était autre chose !

La création du Service national du catéchuménat, précédée par l'émergence de plusieurs services diocésains, allait permettre de redonner ses lettres de noblesse à l'initiation. Pour compléter le « dispositif », il ne manquait plus qu'un rituel, celui dont parle abondamment cette livraison.

Aujourd'hui, qu'en est-il du catéchuménat en France ?

Une institution en expansion

Disons-le sans forfanterie : le catéchuménat se porte plutôt bien !

Il se porte bien parce qu'il est connu et reconnu. Dans la quasi-totalité des diocèses de France, il existe un service diocésain du catéchuménat vers lequel on sait qu'on peut se tourner pour demander une aide quand un demandeur se présente dans une paroisse, dans un mouvement ou ailleurs. Près de 600 personnes sont à l'œuvre dans les diverses équipes diocésaines. Des personnes toujours motivées et soucieuses de se former à l'accueil et à l'accompagnement des catéchumènes. A l'image des catéchumènes qui forment une population mouvante, les membres des équipes diocésaines se renouvellent assez rapidement et se recrutent parmi des gens jeunes. Parmi eux, un certain nombre d'anciens catéchumènes dont la vitalité est précieuse et appréciée.

Il se porte bien parce que les catéchumènes sont nombreux. Bien sûr tout est relatif ! Mais, actuellement, on estime que le nombre annuel des baptêmes d'adultes

(de plus de 18 ans)¹ tourne autour de 1 500. Et nous savons que ce chiffre est en progression. A l'occasion de la sortie d'un vidéomagazine² co-produit par le Service national du catéchuménat et le service diocésain de Versailles, ce dernier communiquait les chiffres précis qui suivent :

	Février 1986	Juin 1990
Catéchumènes et précatéchumènes :	128	240
Animateurs :	145	307
Équipes d'accompagnement :	57	113

Ces 1 500 baptêmes annuels font que nous avons, dans nos catéchuménats, entre 4 000 et 4 500 catéchumènes qui se préparent aux sacrements de l'initiation chrétienne sur une période qui, en général, ne descend pas au-dessous de deux années scolaires.

Comme ils se préparent, pour la plupart, dans des équipes d'accompagnement, on peut estimer à 20 000 le nombre des accompagnateurs.

En circulant dans les différentes régions apostoliques, on entend, ici ou là, parler de rassemblements (à périodicité variable : de 1 à 4 fois par an) qui regroupent entre 30 et 180 personnes, et plus dans certains diocèses particulièrement actifs et peuplés.

Comme on peut s'en rendre compte, les responsables (à quelque niveau que ce soit) ont du pain sur la planche, et cela d'autant plus que, sauf rarissimes exceptions (le singulier aurait été plus juste !), ils ne

1. Il existe des catéchumènes de moins de 18 ans. Le Service du catéchuménat ne les oublie pas, loin de là ! Mais ils sont plutôt pris en charge (cela dépend des diocèses) par les aumôneries, les mouvements, voire les services diocésains de catéchèse, selon l'âge auquel — et le lieu où — ils font connaître leur demande.

2. « Baptisé adultes » : cassette vidéo VHS, 22 minutes, disponible au Service national du catéchuménat, 4 avenue Vavin, 75006 Paris.

sont pas nommés à plein temps. Bienheureux sont-ils s'ils sont nommés à mi-temps !

Un modèle qui dure...

A plusieurs reprises, le Service national du catéchuménat a procédé à des enquêtes ou à des sondages pour mieux connaître ceux dont il avait la responsabilité. De ces consultations, il est toujours sorti un certain nombre de constantes qui perdurent au long des années.

Ainsi, il y a, parmi les catéchumènes, deux fois plus de femmes que d'hommes. Les trois quarts ont entre 18 et 40 ans et la catégorie socio-professionnelle la plus représentée est celle des ouvriers et employés (plus du tiers en 1988). Ils vivent surtout en milieu urbain et la moitié sont mariés. C'est d'ailleurs à l'occasion de leur mariage que ces derniers ont confié au prêtre qui les a bien accueillis leur désir du baptême.

...sans exclure des déplacements

Même s'ils ont toujours moins de 40 ans dans leur grande majorité, les catéchumènes de 1988 sont un peu plus âgés que leurs aînés de 1980 : ils ont plutôt vers les 30 ans, alors qu'en 1980, ils avaient plutôt 20 ans.

Ils sont toujours majoritairement ouvriers ou employés, mais moins qu'en 1980. Aujourd'hui, il y a davantage de cadres et d'intellectuels.

Ils sont majoritairement de souche française, mais les étrangers se font plus nombreux (1 sur 4 en moyenne nationale, avec des pointes de 1 sur 2 dans certaines agglomérations importantes). Une des conséquences, c'est que le nombre de ceux qui disent avoir eu une appartenance religieuse antécédente augmente. Mais ne nous y trompons pas ! Ceux qui passent d'une religion pratiquée au christianisme sont très minoritaires. Dans la quasi-totalité des cas, avoir eu une

appartenance religieuse antécédente signifie qu'on est héritier d'une culture (par exemple pour les catéchumènes qui viennent du bouddhisme) voire de la culture de ses parents pour le petit nombre des Maghrébins de la seconde (ou la troisième) génération.

Aujourd'hui, même si le catéchuménat reste un phénomène essentiellement urbain, il n'est plus exclusivement urbain comme il l'était dans les décennies précédentes.

Ainsi, au fil des ans, il est relativement aisé de constater que la figure du catéchumène évolue sur un fond de stabilité. Même si sa paroisse, située au cœur de la France profonde et rurale, est surtout peuplée de gens du troisième âge, un pasteur ne peut plus dire : « Je ne verrai jamais un catéchumène. »

Des hommes et des femmes de leur temps³

Non, les catéchumènes ne sont pas des extra-terrestres ! Ils sont aux prises avec les mêmes questions que leurs contemporains de tout bord. L'amour, la vie, la mort, cela résonne en eux et, bien souvent, ce sont ces questions essentielles qui provoquent le déclic qui orientera leur recherche.

Dans le vidéomagazine que nous avons évoqué, Daniel, un maçon rural de 40 ans, explique que c'est la mort de sa mère qui l'a mis sur le chemin de Dieu. Un chemin qu'il cherchait d'ailleurs depuis longtemps, comme Valérie et bien d'autres. Car la demande du baptême, bien souvent, ne surgit pas à l'improviste : elle vient au terme d'une maturation, elle est l'aboutissement d'un désir porté depuis longtemps.

3. Les citations de ce paragraphe sont extraites du n° 102-103 des NERF (bulletin de liaison des équipes catéchuménales et des services diocésains) de novembre-décembre 1988, p. 26 et suivantes.

Dans l'enquête de 1988, on rapportait la réflexion suivante d'un jeune homme : « Je viens pour partager la même foi que ma fiancée, car je vois que ça compte pour elle. »

Nos contemporains souffrent de l'anonymat, du manque de relations, du flou de leur identité, de l'angoisse de la vie. Ils l'ont dit, toujours dans cette enquête : « Arrivant dans un nouveau quartier, j'étais seul et je me suis demandé s'il ne fallait pas rejoindre les gens. Des chrétiens se sont trouvés sur ma route, et voilà ! » Ou bien : « Après des épreuves morales et de santé, j'espère un nouvel équilibre de ma vie. » Ou encore : « Ne pas être baptisé, il me manquait quelque chose. On n'est pas des hommes (sic) quand on n'est pas baptisé, c'est sûr ! »

A côté de ces questions essentielles, il y a tout simplement (si tant est qu'on puisse ainsi s'exprimer) la rencontre de Dieu et des chrétiens. Toujours dans le vidéomagazine cité, Jacques, un informaticien de 45 ans, précise qu'il était « bien dans sa peau », qu'il n'avait pas été affronté à une épreuve particulière. Et pourtant Dieu lui faisait signe et répondre à ce signe lui faisait peur : il sentait qu'il allait devoir changer... Un jour, il a fait le pas... et il est toujours bien dans sa peau !

Faut-il faire d'autres citations ? Ce n'est sans doute pas la peine. Sinon pour donner la parole aux responsables diocésains qui, au terme de l'enquête de 1988, étaient invités à faire part de leurs impressions. Voici une brève synthèse de ces réflexions : « En ce qui concerne les motivations, on remarque qu'elles semblent plus sérieuses, plus réfléchies, plus personnelles, plus libres. Elles dénotent une plus grande attention à l'Évangile. L'image de marque de l'Église véhiculée par les catéchumènes est plus positive. Ils arrivent avec des connaissances religieuses extrêmement variées, en fonction de ce qu'ils ont vécu avant d'arriver au catéchuménat. »

Candidats au baptême seulement ?

Effectivement, nous n'avons parlé que des candidats au baptême. Et pourtant, chacun sait que les sacrements de l'initiation chrétienne sont au nombre de trois. Les responsables et les accompagnateurs le savent mais, dans leur grande majorité, les demandeurs, eux, l'ignorent. Bien souvent, ils ont entendu parler de l'Eucharistie : beaucoup ont désiré faire leur première communion avec leurs camarades d'école. Mais c'est au cours de leur cheminement qu'ils découvriront l'existence de la confirmation.

Sans vouloir généraliser, il semble que, dans les catéchuménats, on parle surtout du baptême. C'est en fin de cheminement, alors que les sacrements se profilent à l'horizon, qu'on parle des deux autres. Cela ne manque pas de poser quelques questions et c'est une des raisons pour lesquelles le sacrement de confirmation est souvent dissocié du baptême et de l'eucharistie.

Même si elle n'est pas générale, cette façon de faire est sans doute majoritaire. Certains diocèses ont décidé, par un acte positif de l'autorité, de célébrer ensemble les trois sacrements. D'autres ont décidé de retarder systématiquement la confirmation. La plupart prennent les décisions « au coup par coup ».

Le Rituel de l'Initiation chrétienne des adultes (n° 34) et le Code de Droit canonique (c. 866) précisent que cette dissociation ne peut se faire « à moins d'un grave empêchement » (*nisi gravis obstet ratio*).

Il est vrai qu'il aurait été plus exact de traduire « *gravis* » par « sérieux » que par « grave ». Cela étant, et sans méconnaître le poids de la Tradition, un certain nombre de responsables estiment qu'un temps de probation après le baptême, permettant une meilleure insertion dans l'Église et un complément de catéchèse, est nécessaire. Ils voient là une « raison sérieuse » de différer le sacrement de confirmation. Ils acceptent de courir le risque qu'un certain nombre de nouveaux baptisés ne soient pas confirmés.

Il est vrai aussi qu'on entend certains néophytes regretter de n'avoir pas eu « le temps de souffler » entre les trois sacrements...

Faut-il encourager les uns ou les autres ? Jusqu'à présent, le Service national du catéchuménat s'est abstenu de le faire. Dans des discussions sur le sujet, on a dit que les uns se situaient en pasteurs, les autres en théologiens. Il semble difficile d'admettre une telle simplification, comme si les pasteurs n'avaient pas un brin de théologie et les théologiens un brin de pratique pastorale...

Quoi qu'il en soit, une des questions sous-jacentes à ce débat est celle de l'insertion ecclésiale des catéchumènes. Être baptisé est une chose, vivre une vie de baptisé est une autre chose. Il semblerait que, depuis que s'est généralisée la pratique des groupes d'accompagnement, cette question soit moins aiguë. Elle demeure quand même au cœur de la réflexion des accompagnateurs et bien des rencontres de formation y font largement écho.

★

Peut-on conclure autrement que par une action de grâce ? Dans l'Église de France, le catéchuménat est un service vivant, qui témoigne de la vitalité d'une Église qu'on se plaît souvent à déclarer moribonde. De l'endroit où nous nous trouvons, nous pouvons attester que notre Église est une Église qui enfante. Aucun enfantement ne se fait totalement sans douleur, c'est bien évident. Mais chaque enfantement est source d'action de grâce, Jésus l'a déjà dit quelque part dans l'Évangile ! Alors, nous sommes dans l'action de grâce, et nous espérons y rester longtemps !

André FAYOL-FRICOUT

Directeur du SNC

2. AU SÉNÉGAL

Un peu d'histoire

Les étapes de l'initiation chrétienne, on s'en souvient, ont été rétablies avant même le Concile, en 1962. Il s'agissait alors simplement de découper en tranches, plus ou moins nombreuses, l'ancien rituel du baptême.

— La Conférence épiscopale du Sénégal s'est penchée sur ce problème dans sa réunion de janvier 1964.

Concernant le baptême des adultes, elle rappelle la distinction entre pré-catéchuménat et catéchuménat proprement dit. (Le décret sur l'activité missionnaire qui précise la différence entre évangélisation et catéchuménat est signé le 7 décembre 1965 !) Pour le pré-catéchuménat : la durée en est laissée, suivant les circonstances et les individus, au jugement du curé.

Le catéchuménat suppose une période de deux ans durant laquelle le baptême sera donné par étapes.

« Les étapes du baptême des adultes sont ramenées à 5, dont la distribution et le calendrier seront fixés par les Supérieurs des Missions, de telle sorte, cependant, que la dernière coïncide avec la veillée pascale :

- rites d'entrée ;
- manducation du sel ;
- trois scrutins ;
- entrée solennelle à l'Église, Credo, Pater, renonciation à Satan et onction d'huile ;
- profession de foi, baptême et cérémonies post-baptismales.

Il serait bon que les 2^e, 3^e et 4^e étapes soient marquées par la remise uniforme d'un "souvenir" : médaille, croix, chapelet. De plus, dans chaque mission, sera tenu un registre spécial des catéchumènes, et, en cas de départ, les intéressés

recevront une attestation notifiant leur degré d'instruction religieuse et les étapes franchies⁴. »

Médaille, croix, chapelet font allusion à la pratique des Pères Blancs qui avaient essayé depuis longtemps de marquer d'un signe la progression catéchuménale (malheureusement, dans certains pays, ces signes subsistent, alors qu'ils ne correspondent plus du tout à l'esprit des étapes !).

La Conférence épiscopale consacre ensuite tout un paragraphe au baptême des « saisonniers » ; elle insiste sur les relations indispensables entre paroisses d'origine et paroisses d'accueil : toute une information réciproque est exigée.

— La Conférence épiscopale, dans sa séance du 7 juillet 1966 revient sur la catéchèse catéchuménale.

« “Le catéchuménat n'est point un simple exposé des dogmes et des préceptes mais une formation à la vie chrétienne intégrale et un apprentissage mené de la façon qui convient” (*Activité missionnaire de l'Église* — Chapitre 2, article 2, nos 13 et 14). Cela encourage la mise en place d'un pré-catéchuménat pour les adultes, adapté à leur mentalité et à leurs différents milieux.

La Conférence rappelle les directives données au sujet des cinq étapes du Baptême (*Directives pastorales* 1964, p. 4). Ces étapes doivent concorder avec la formation doctrinale et liturgique du catéchumène. La Commission étudiera la présentation et l'impression d'un “registre des catéchumènes”.

Le parrain doit être, dans les vœux de l'Église, individuel, et choisi dès le début de l'entrée au catéchuménat. Il suivra son filleul pendant sa formation et sera son appui dans sa vie de chrétien.

Les cérémonies du baptême seront conférées de préférence lors de la Veillée pascale ou la veille de la Pentecôte⁵. »

4. *Directives pastorales*, Province ecclésiastique de Dakar, 1964, p. 4.

5. *Directives pastorales*, Province ecclésiastique de Dakar, 1966, p. 4.

En fait, il faut bien le dire, ces décisions restent le plus souvent lettre morte.

Quand, en 1972, paraît le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, sa diffusion est laissée à la bonne volonté des pasteurs. Certains utiliseront le rituel de France. La plupart continuent ce qu'ils faisaient auparavant.

— En 1980, la Commission épiscopale de catéchèse et liturgie de l'Afrique de l'Ouest organise une session de recherche sur le rituel romain (du 15 au 29 juillet 1980) à Anyama (Côte-d'Ivoire). Une délégation sénégalaise est présente à cette session, plusieurs de ses membres comptant parmi les animateurs.

Cette session a permis à la Commission nationale du Sénégal de reprendre ses travaux. Dès 1982, un premier essai de rituel français-wolof plus adapté est offert aux paroisses.

Après un temps passé à l'approfondissement du sujet par les membres de la commission, une circulaire est signée par l'évêque responsable de la catéchèse et de la liturgie, Mgr François-Xavier Dione, le 31 janvier 1983, et envoyée à toutes les paroisses (cf. annexe 1).

Elle reprenait les traits essentiels du rituel et fixait à 3 ans la durée habituelle de l'initiation.

Elle adoptait l'onction d'huile comme rite de passage de la 2^e à la 3^e année.

Il était admis également que la première étape (l'entrée en Église), l'onction d'huile, les célébrations intermédiaires puissent être conférées à tous les catéchumènes, quelle que soit leur situation matrimoniale, y compris les polygames. Ceux-ci par contre ne sont pas admis à l'appel décisif puisqu'ils ne peuvent recevoir le « sceau » de l'initiation.

En novembre 1984, une session était organisée pour les prêtres et responsables de catéchuménat : 30 présences seulement ! Beaucoup ignoraient totalement le nouveau Rituel... Cette rencontre voulait éga-

lement donner des pistes pour une recherche de rites plus adaptés. Elle a effectivement permis l'application du Rituel dans tout un secteur du Sénégal (les régions du Sine-Saloum).

En 1985, une session nationale regroupait des catéchistes de tous les diocèses du Sénégal sur ce même sujet. D'autres sessions ont eu lieu depuis lors, dans différents diocèses et à des auditoires variés pour les sensibiliser. L'application progresse donc lentement. Le rituel français-woolf était revu cette même année pour une meilleure adaptation, en particulier du rite de l'appel décisif.

La situation actuelle (ce qui est officiellement demandé)

— Le catéchuménat dure trois ans normalement, si le candidat est fidèle aux réunions et progresse dans ses connaissances et dans sa conversion. La première année est considérée comme précatéchuménat visant à la connaissance personnelle de Jésus-Christ et à un début de conversion. Si tout va bien, le candidat est admis à entrer en Église (et au catéchuménat) par la célébration de la première étape, à la fin de l'année.

— La deuxième année est une année de conversion plus profonde et d'apprentissage de la vie en Église, avec ses fêtes, ses réunions, ses rites. Elle se termine par l'onction d'huile pour ceux qui sont admis en troisième année.

— La troisième année continue le catéchuménat jusqu'à la retraite du carême, commencée par l'appel décisif du premier dimanche.

Les élus reçoivent les sacrements d'initiation à la Veillée pascale, mais — en général — la confirmation est repoussée de quelques semaines (ou même d'un an parfois, car en beaucoup de campagnes, les travaux

champêtres commencent dès après Pâques). Cette pratique permet une rencontre avec l'évêque.

Le néophytat dure au moins jusqu'à la Pentecôte, mais peut se prolonger à cause de la séparation de la Confirmation.

(On trouvera un schéma de ce cheminement catéchuménal dans l'annexe 2).

— Différentes célébrations intermédiaires sont proposées pour chaque période. On remarquera une façon de faire non conforme à la Tradition en ce qui concerne le Notre Père. Il est impossible d'aller contre l'habitude profondément ancrée de faire apprendre les « prières » aux nouveaux venus. C'eût été une cause supplémentaire de rejet de toute l'initiation.

— L'intégration des candidats, puis des catéchumènes doit se faire tout au long de l'initiation. Elle est grandement facilitée par l'existence de petites communautés ecclésiales de base (quartiers ou villages). Celles-ci prévoient parfois des responsables qui font le lien entre groupes de catéchuménat et communauté chrétienne.

Les difficultés rencontrées

— Elles viennent surtout des agents pastoraux qui ne se tiennent pas au courant des directives de l'Église ou qui refusent d'évoluer. Certaines paroisses utilisent toujours un vieux petit catéchisme remis distinctement à l'enfant du préscolaire comme à l'adulte, en passant par l'élève de terminale ! Il n'y a pas d'étapes non plus, le baptême se faisant au bout de quelques semaines... Cela existe encore !

— D'autres paroisses ne respectent pas toujours la vérité des étapes. Même à Dakar, dans une paroisse

au moins, on voit des candidats recevoir les trois étapes pendant la semaine sainte... pour être en règle !

— La différence de pratique entre paroisses permet des comparaisons odieuses entre le « bon » prêtre (celui qui laisse tout passer et bâcle catéchèse et baptême) et le « mauvais » prêtre (qui met en place les exigences présentées par le Rituel) !

— On déplore également un effort insuffisant pour la formation, sur ce point, des grands séminaristes. Une première session a cependant été organisée en 1990.

— Mais là où, loyalement, les efforts nécessaires ont été menés pour mettre en place les étapes, la communauté chrétienne tout entière s'est vue enrichie et l'a reconnu.

Dans le Sine, où l'essor des nouvelles communautés de base a coïncidé avec la mise en application du Rituel, un élan considérable a suivi pour le catéchuménat. Certaines missions ont vu surgir jusqu'à 2 000 candidats la même année (Diohine par exemple).

— Malgré le discours officiel qui prône l'inculturation, aucune recherche sérieuse n'est menée sur ce plan de l'initiation chrétienne des adultes.

— Difficultés également du côté des catéchumènes :

* souvent ils sont jeunes et très mobiles, passant d'une région à une autre : le mandjaque de Guiné-Bissau se retrouve quelques mois après à Dakar puis à Nouakchott en Mauritanie et... à Rouen ou Paris !

Une carte de catéchuménat a été créée, avec mention des étapes, pour permettre un minimum de coordination. (Mais cela suppose que le Rituel soit appliqué partout.)

* Dans les campagnes, à cause des travaux, spécialement dans les rizières, il est impossible de commencer un catéchuménat avant décembre ou janvier. Et après Pâques, c'est souvent la dispersion à nouveau. Il est évident qu'on ne peut pas compter les « années » de la même façon qu'en ville.

— Le grand problème est évidemment celui des polygames que l'appel du Christ trouve dans cet état. Il est en général impossible (et injuste) de leur demander de se séparer de leurs femmes. On les admet comme catéchumènes mais une certaine frustration demeure... Cela permet cependant un enterrement à l'église, ce qui est très important pour certaines ethnies. Il y aurait certainement une réflexion à faire dans ce domaine actuellement bloqué : quel lien existe-t-il entre baptême et mariage ?

Les adaptations

Elles ont été faites à partir du rituel romain (non de l'adaptation française).

Il est évident qu'en Afrique (malgré les énormes différences d'un pays à l'autre), une initiation progressive correspond à la culture locale. Un lien plus étroit devrait sans doute être trouvé avec celle-ci. Mais pour cela, il faudra peut-être une autre génération !

Gérard VIEIRA

ANNEXE 1

**Mise en œuvre du rituel
de l'Initiation chrétienne
des adultes**

(Baptême, Eucharistie, Confirmation)

Le rituel de l'Initiation chrétienne des adultes (baptême, confirmation, eucharistie) a été publié à Rome en 1972, et est ainsi devenu *obligatoire* pour l'Église universelle.

En juillet 1980, la commission épiscopale de catéchèse et liturgie de « l'Ouest africain francophone » a organisé une session à Anyama (CI) pour la mise en œuvre de ce rituel au niveau de notre région.

La Commission nationale de catéchèse des adultes au Sénégal a repris ces textes et voudrait rappeler quelques points essentiels de ces documents qui sont loin d'être pleinement appliqués dans notre pays.

1) « La formation catéchuménale est un cheminement qui implique la durée. » C'est au cours de ce cheminement que se vérifieront et se consolideront la foi et la conversion du catéchumène.

2) L'itinéraire de la formation catéchuménale passe par des « étapes » — « Personne ne peut se dispenser des trois étapes fondamentales que sont : l'entrée en catéchuménat, l'appel décisif, et le sceau de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et eucharistie). »

3) « L'entrée en catéchuménat arrive au terme de la première évangélisation, quand le catéchumène connaît la personne de Jésus-Christ et commence à y adhérer par la foi et une "conversion initiale". Par cette célébration, le candidat est admis dans l'Église et devient membre de la communauté chrétienne comme catéchumène. »

En pratique, l'« entrée en catéchuménat » ou « première étape » sera reçue dans les catéchuménats organisés, le plus souvent au terme de la première année après examen des catéchumènes.

4) « L'appel décisif » s'adresse à ceux dont la conversion est arrivée à maturité et qui seront baptisés dans la nuit pascale. D'après le rituel il se fait normalement le 1^{er} dimanche de carême. Cela suppose qu'on a terminé les examens et fixé la liste des futurs baptisés. Le carême devient ainsi la grande retraite baptismale.

5) « Les étapes liturgiques doivent aller de pair avec la formation des catéchumènes » pour être *célébrée en vérité*. Les écarts de temps doivent donc être respectés.

Vu la mobilité des catéchumènes et les échanges fréquents entre nos églises, il est nécessaire d'harmoniser nos façons de faire et de retenir une durée de 3 ans comme norme habituelle pour l'initiation de nos catéchumènes jusqu'au baptême.

6) Entre les 3 grandes étapes, le rituel a prévu un certain nombre de célébrations intermédiaires (traditions-redditions, exorcismes, scrutins). *L'onction d'huile* est proposée comme rite de passage de la 2^e année à la 3^e année de catéchuménat. Elle sera privilégiée et donnée de préférence en fin de 2^e année. Elle exprime le soutien de l'Esprit au catéchumène pour un approfondissement de sa conversion.

7) La première étape (entrée en Église), l'onction d'huile et les exorcismes peuvent être conférés à tous les catéchumènes quelle que soit leur situation matrimoniale (y compris les polygames). Ils ne seront évidemment pas admis à l'appel décisif puisqu'ils ne peuvent recevoir le « sceau de l'initiation ».

8) Les catéchistes peuvent donner les exorcismes ordinaires (ils doivent être préparés et formés pour cela. Les 3 grands scrutins liés au 3^e, 4^e et 5^e dimanche de carême sont réservés au prêtre et célébrés si possible devant la communauté.

9) Nos Églises sont invitées à la réflexion et à la créativité pour une plus grande adaptation des rites aux mentalités africaines. Et cela supposerait un travail commun des commissions de liturgie et de catéchèse.

10) La commission nationale de catéchèse reste à la disposition des diocèses et des secteurs pour l'information et la réflexion (journées, conférences, sessions) avec les agents pastoraux impliqués dans la formation des catéchumènes, en particulier avec les prêtres des paroisses.

d'après la réunion de la sous-commission
« catéchèse-adultes »

Kaolack, le 31 janvier 1983

ANNEXE 2

Schéma de l'initiation chrétienne des adultes au Sénégal

3. AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Dans les années soixante, avant même la publication du nouveau rituel de l'initiation chrétienne des adultes, on commença à introduire un catéchuménat des adultes aux États-Unis. Cela se produisit au niveau paroissial ou diocésain plutôt que national. Le point de départ de cette expérience était double. En premier lieu, des études historiques sur la liturgie permettaient de mieux connaître le catéchuménat des premiers siècles. Ensuite, le travail catéchétique accompli par des chercheurs européens tels que Joseph Jungmann, Jean Hoffinger et Alphonse Nebreda avait apporté aux catholiques américains la notion d'étapes dans la croissance de la foi des adultes, et ceci était renforcé par des études psychologiques faites aux États-Unis mêmes.

En conséquence, il y eut une prise de conscience neuve que l'entrée dans l'Église catholique signifiait plus que l'accord avec la doctrine catholique, et qu'elle incluait nécessairement des éléments rituels et affectifs aussi bien que cognitifs. Comme il y avait également un nombre croissant d'adultes non catéchisés, baptisés ou non, qui désiraient devenir membres de l'Église, cette conscience d'un besoin de nouvelles procédures tomba sur un terrain fertile.

Néanmoins, quand le texte anglais du rituel de l'initiation chrétienne parut en 1974, les évêques américains ne définirent pas de date d'application obligatoire, comme ils l'avaient fait pour d'autres livres liturgiques révisés. Une enquête faite en 1980 montra que 15 % des paroisses du pays avaient déjà mis ce rituel de l'initiation des adultes en application et que, parmi ces paroisses, la pratique n'était pas uniforme. Là où il était vraiment usité, il était évident que son introduction avait eu une influence sur la vie de la

paroisse tout entière. Là où on s'en servait peu, il semblait que cela fut dû à une carence dans les communautés auxquelles les nouveaux membres devaient s'agréger ou à un manque de réflexion sur les procédures.

Le Forum Nord-Américain pour le catéchuménat

Il fallait sans doute entreprendre autre chose, à la fois pour coordonner les efforts existants et pour favoriser une plus large application du rituel. Le travail de fond fut accompli par la catéchiste belge Christiane Brusselmans, qui avait étudié la restauration du catéchuménat à Paris. En 1978, elle convoqua 32 personnes des États-Unis pour une semaine d'étude, de prière et de célébration à l'abbaye cistercienne de Sénanque, en France. En 1979-1981 ceux qui avaient participé à cette expérience animèrent douze séminaires à travers les États-Unis et le Canada, enseignant aux équipes paroissiales comment mettre en œuvre le nouveau rituel. En octobre 1981, 200 personnes des États-Unis et du Canada se rassemblèrent à Estes Park, Colorado, pour envisager comment aller plus loin. De ce rassemblement sortit la fondation du Forum Nord-Américain pour le catéchuménat, sous la direction de Fr. James Dunning, de l'archidiocèse de Seattle. A partir de son siège central de Washington (transféré ensuite près d'Arlington), un groupe de membres officiels et de collaborateurs du Forum a continué de soutenir des ateliers à travers le continent pour faire découvrir le catéchuménat aux équipes paroissiales et les aider à l'adopter.

Les ateliers sont fondés sur l'idée que l'entrée de nouveaux membres relève de la responsabilité de la communauté tout entière, que les rites du catéchuménat doivent être intégrés à la liturgie paroissiale, et que l'application du rituel demande divers ministres qui

doivent être préparés à leur rôle. Quant aux catéchumènes, il faudrait qu'ils fassent l'expérience d'une intégration progressive dans une communauté de foi vivante et d'une catéchèse fondée sur le lectionnaire, toutes deux accompagnées par des célébrations rituelles et liturgiques appropriées. En tout cela, le Forum recommande de tenter de respecter sérieusement les étapes du précatéchuménat, du catéchuménat, de l'illumination et de la mystagogie, avec toute l'attention due aux principaux rites d'acceptation, d'élection et, finalement, d'incorporation sacramentelle. Ces rites fondamentaux sont complétés par différents rituels étalés au long des divers « temps », et opportunément mis en rapport avec la catéchèse et l'expérience ecclésiale. Le maître-mot du Forum est que l'initiation à l'Église n'est pas un programme ou un cours, mais un processus.

Les traits saillants de l'expérience issue du travail du Forum tiennent à la fois aux catéchumènes et à la vie paroissiale. Il devint manifeste qu'une paroisse ne pouvait adopter avec succès le rituel de l'initiation chrétienne des adultes sans une certaine vitalité chrétienne, centrée sur le partage de la foi et sur un élan apostolique engendrant une variété de ministères tournés vers les besoins internes et externes.

D'un autre côté, il fut observé que l'intégration du catéchuménat avait des effets bénéfiques sur toute la vie paroissiale, en matière de ministères, de catéchèse et de liturgie. En d'autres termes, le catéchuménat était un défi pour toute la catéchèse accomplie dans le contexte paroissial, pour toutes ses liturgies et pour son action apostolique. Quant aux candidats, l'expérience leur apportait un sentiment plus fort de la vie ecclésiale, une catéchèse mieux intégrée et une compréhension de la place de la ritualité dans une communauté de foi.

Mais au cours des années 80, il apparut que quelques points demandaient une attention plus soutenue. Le plus important était la distinction entre les non-baptisés,

et ceux qui, déjà baptisés bien que souvent non catéchisés, demandaient à entrer dans l'Église catholique. Aux États-Unis, il existe un grand nombre de gens baptisés dans l'une des multiples Églises chrétiennes mais qui ne sont jamais catéchisés et se retrouvent parfois sans aucune réelle expérience ecclésiale. Au cours de leur vie adulte, certaines de ces personnes ressentent le besoin d'une vie de foi et un certain nombre sont attirées par l'Église catholique, quelle que soit l'église où elles avaient été baptisés bébés ou enfants.

Les paroisses qui avaient lancé le catéchuménat étaient poussées à introduire ces personnes dans le processus, sans bien différencier les baptisés et les non-baptisés. Ceci permit certainement de donner à tous les candidats à l'entrée dans l'Église catholique une expérience ecclésiale et catéchétique, mais donna aussi lieu à beaucoup de désordre sur le plan rituel, et révéla un manque de différenciation des divers cheminement de foi.

Un autre point portait sur les composantes d'une bonne catéchèse. Puisque le catéchuménat pour un non-catéchisé dure au moins un an, il était possible de relier cette catéchèse aux lectures bibliques du cycle liturgique et de l'incorporer à l'assemblée dominicale, avec le renvoi des catéchumènes après l'homélie et avant la prière des fidèles. Mais, en négatif, comme la tendance en paroisse est de tout réduire aux neuf mois de l'année scolaire, le cycle complet des lectures n'était pas parcouru avec un catéchuménat réduit à cette durée. Le lien avec le lectionnaire signifiait aussi que le rapport entre initiation biblique et instruction dogmatique était parfois faible, cette dernière étant parfois quasi totalement absente.

Un troisième point touchait à la relation entre le rituel et l'ensemble du processus ou du chemin de foi. Ceci était particulièrement problématique là où les rites du catéchuménat et de l'élection étaient conférés indis-

tinctement aux baptisés et aux non-baptisés et où les aboutissements différenciés des cheminements étaient occultés lors des cérémonies de la nuit pascale.

Un dernier point concernait le moment de la confirmation. Bien que l'*ordo* prévoie la célébration successive et immédiate du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie, on relevait une tendance à séparer la confirmation des deux autres sacrements et à la célébrer plus tard. Ceci était dû aux objectifs complémentaires de la paroisse et du diocèse et aux rôles respectifs du prêtre de paroisse et de l'évêque diocésain. Tous sentaient le besoin de relier au diocèse ce qui s'était d'abord passé au niveau d'une paroisse. Certains évêques pensaient que le meilleur moyen pour cela était de se réserver personnellement la célébration de la confirmation, et donc de la séparer du baptême et de l'eucharistie en inversant l'ordonnancement sacramentel proposé. On pouvait s'attendre à cette solution dans un pays où, malgré les ordonnances épiscopales prescrivant l'observance du droit canonique sur ce point, la confirmation est habituellement donnée séparément du baptême et de la première communion, et à un âge assez avancé. Mais on néglige ainsi le rituel et l'ordonnancement de la célébration sacramentelle des premiers siècles, qui a pourtant servi de modèle à la restauration de l'initiation des adultes.

Les ordonnances de 1988

Sur la base de cette expérience globalement positive, la Commission liturgique de la conférence épiscopale décida de poser des actes et de faire face à ces problèmes. Sur la base de son travail, la conférence épiscopale édita en 1988 une version révisée du rituel de l'initiation des adultes, dans laquelle ils incorporèrent quelques rites nouveaux destinés à distinguer les différentes catégories de candidats à l'entrée dans l'Église, tout en permettant un même cheminement de foi pour tous. En même temps, la conférence épiscopale publia

un ensemble de statuts canoniques destinés à réguler la pratique en ce domaine. Un délai expérimental de cinq ans fut donné avant la révision du rituel et des statuts⁶.

Les nouvelles décisions concrètes reconnaissent quatre types de candidats à l'entrée dans l'Église. Premièrement, ceux pour qui l'*ordo* romain de l'initiation des adultes a d'abord été conçu, à savoir des adultes non baptisés et non catéchisés. Deuxièmement, les adultes déjà baptisés mais jamais catéchisés. Troisièmement, les chrétiens baptisés et catéchisés dans d'autres Églises et recherchant la pleine communion avec l'Église catholique. Quatrièmement, le rituel et les statuts prévoient le cas des enfants d'âge catéchétique qui n'ont toujours pas été baptisés et désirent maintenant l'être, que ce soit de leur propre initiative ou de celle des parents ou tuteurs.

La mesure la plus importante de 1988 porte sur la différenciation des rituels à célébrer avec ces différentes sortes de candidats. Ceci marque le refus de célébrer avec des personnes déjà baptisées des rites destinés aux non-baptisés. On évite également de faire passer des enfants, certes en âge de catéchèse mais non adultes, par un processus prévu pour des adultes.

Tout d'abord, on porte attention à la différenciation rituelle à observer dans la célébration des sacrements. Quand différentes catégories de personnes sont reçues formellement dans l'Église à la veillée pascale, il est nécessaire de signifier que la forme de leur intégration est rituellement distincte. Deuxièmement, on reconnaît que certaines personnes qui demandent la pleine communion n'ont pas besoin d'une longue préparation

6. Rite of Christian Initiation of Adults, United States Catholic Conference, Washington D.C. 1988. L'appendice I contient les nouveaux rites propres mentionnés ci-dessus; l'appendice III donne le texte des Statuts nationaux du catéchuménat.

catéchétique ou rituelle, mais seulement d'être conscientes de ce que signifie la séparation d'une autre communauté chrétienne pour entrer dans la communauté catholique. Troisièmement, les rites du temps du catéchuménat et de l'illumination ne peuvent être les mêmes pour ceux qui sont déjà baptisés et pour les autres. Ainsi donc, au lieu des rites de l'admission au catéchuménat et de l'élection, on célèbre l'accueil de la candidature, l'admission des candidats à la confirmation et à l'eucharistie, un appel à continuer la conversion au début du Carême, et, au lieu des scrutins, des rites pénitentiels.

On prévoit le cas où divers candidats demandant des préparations différentes se trouvent ensemble dans une assemblée liturgique. On s'assure que la différence entre les rites destinés aux divers types de candidats apparaisse clairement. Par exemple, si certaines personnes sont admises à la pleine communion pendant la veillée pascale alors que d'autres sont admises au baptême, à la confirmation et à l'eucharistie, le rituel fait apparaître très clairement que cet accueil à la table eucharistique représente une étape très différente pour chacun des deux groupes. Un autre exemple : il est clairement signifié que les rites sont différents pour l'entrée en catéchuménat d'une part, et pour l'accueil de personnes déjà baptisées dans un processus de préparation à la pleine communion à la vie de foi et de communauté d'autre part, même si ces deux groupes doivent suivre ensemble des sessions catéchétiques.

Le nouveau rituel de 1988 veille également à coordonner les célébrations paroissiales et diocésaines. Selon ces statuts, la séparation du baptême et de la confirmation n'est pas acceptable. Ils prévoient que tout prêtre qui baptise a ipso facto mandat pour la confirmation. A un stade antérieur du cheminement, lorsque les rites d'élection ou d'accueil à la préparation pour les déjà-baptisés sont célébrés par l'évêque dans sa cathédrale, on prévoit un rite d'envoi célébré en

paroisse. Enfin, un jeu de textes adaptés aux enfants en âge de catéchèse manifeste une sensibilité envers les particularités de leur préparation. Le rituel des États-Unis prévoit aussi un rite d'élection pour les enfants, qui ne se trouve pas dans l'édition romaine typique.

Questions à examiner

Bien que la préoccupation constante des Églises d'Amérique du Nord ait été de ne pas réduire l'entrée dans l'Église à une succession de rites mais d'inclure le rituel dans un ensemble plus large, la traduction anglaise officielle de l'*ordo* pour l'initiation chrétienne des adultes porte malheureusement le titre de rite (couramment en abrégé : RCIA). Ceci pourrait induire une approche ritualiste de l'initiation et une insistance sur le rituel au détriment du processus auquel les rites appartiennent. Il serait bon d'adopter ultérieurement le terme d'*ordo* (*order*) qui a une signification plus large.

Le Forum Nord-Américain pour le catéchuménat, bien que ne relevant pas officiellement de la conférence épiscopale catholique des États-Unis, joue un rôle important dans la promotion du catéchuménat et du paracatéchuménat pour les baptisés non catéchisés. Cette influence passe par les ateliers qu'il organise pour aider les paroisses dans leur ministère envers les candidats. Bien qu'elle ait sans aucun doute été bénéfique, quelques points méritent d'être relevés.

Le processus préconisé pour introduire les gens sur le chemin de la conversion dépend en fait de relations et d'actions interpersonnelles multiples et fortes. Il faut relier cela avec la tension existant entre les différents modèles d'Église vécus dans les paroisses catholiques. Pour dire les choses de façon simple, le forum promeut

un modèle de communauté d'Église interpersonnel et volontaire. Ceux qui se présentent comme candidats ne le font pas toujours à leur paroisse géographique. Les éléments de libre choix et de relation interpersonnelle sont décisifs lors de l'accueil d'une personne dans l'Église. Mais par ailleurs le modèle d'une communauté d'Église volontaire n'est pas le plus courant dans bien des paroisses ou des diocèses, si bien que la transition après la mystagogie peut avoir quelque chose de problématique et de décevant. On avance bien sûr que la mise en œuvre du catéchuménat change entièrement la vie de la paroisse, mais des tensions demeurent entre ceux qui suivent le modèle volontaire, en particulier pour la mise en œuvre du catéchuménat, et ceux qui, dans les paroisses, répondent plutôt à des facteurs institutionnels.

A côté des tensions entre différents modèles d'Église, il en existe aussi dans l'expérience rituelle. Bien des adaptations de l'*ordo* pour l'initiation des adultes accentuent fortement le vécu et le ressenti. L'accent sur ce qui est ressenti est assez typiquement américain. D'un certain côté, cela convient à la nature traditionnellement expressive du rite et du sacrement chrétien et aide à briser certaines barrières résultant d'une accentuation des rôles et catégories rituelles. D'un autre côté, l'envahissement du processus rituel par le sentiment peut nuire au contenu de la foi ou à son expression qui transcende l'expérience humaine.

Le succès du catéchuménat semble lié en quelque mesure à la mise en avant de la qualité contre-culturelle de la foi et de l'expérience catholiques. Les textes de base ou de catéchèse proposés poussent souvent à la promotion de valeurs personnelles et sociales qui ne sont pas bien acceptées dans l'opinion courante américaine. Certaines célébrations rituelles, en particulier les scrutins quadragésimaux, formulent une forte critique des valeurs sociales et culturelles dominantes. L'Église apparaît ainsi comme une communauté pro-

phétique et critique, offrant d'autres valeurs non seulement à ses propres membres mais aussi à la communauté tout entière. On trouve cela dans l'invitation faite aux candidats de relire leur histoire personnelle en lien avec l'histoire du Christ et l'histoire de l'Église.

Mais la façon dont l'histoire de l'Église aux États-Unis s'insère dans l'histoire américaine tend à être négligée. On critique les valeurs américaines sans les relier suffisamment à l'histoire américaine. Si on met en lumière l'aspect contre-culturel, un recours plus clair à l'histoire du peuple en tant que tel aiderait les candidats à conserver leur double appartenance d'Américain et de catholique, en approuvant les authentiques valeurs de la tradition séculière tout en rejetant les sombres aspects de l'ambition, de l'individualisme excessif, du mépris des minorités et de la compétition à outrance. On n'aide pas les chrétiens à prendre part à la vie de la nation en se contentant de poser les valeurs chrétiennes en opposition aux valeurs américaines traditionnelles. Ceci bien sûr n'est pas inhérent en tant que tel au catéchuménat, mais le risque apparaît clairement en certaines pratiques catéchuménales à travers le pays.

Puisque le catéchuménat dépend en principe des ministres paroissiaux, la formation du personnel, en chaque paroisse, reste un souci constant. Le risque de dépendre tellement du volontariat est d'entreprendre la chose avec des gens insuffisamment préparés. Ceci est particulièrement flagrant dans le domaine de la catéchèse. Bien qu'un travail ait été fait pour fournir de nouveaux textes catéchétiques, la capacité du catéchiste d'articuler la foi chrétienne n'est pas toujours à la hauteur de la tâche. Un problème spécifique est la relation entre la figure du Christ qui se dessine à partir de l'abondance de péricopes des évangiles synoptiques fournies par le lectionnaire annuel et donc utilisées par la catéchèse, et la christologie du Logos qui est encore dominante dans la pensée catholique. Pour

d'autres ministères reposant sur l'échange interpersonnel, le personnel paroissial n'a pas toujours les capacités requises et celles-ci peuvent difficilement être acquises au cours d'un atelier d'une semaine.

Mais ce ne sont là que quelques problèmes qui, dans le long terme, manifestent la vitalité de la restauration du catéchuménat des adultes. On peut s'attendre à ce que son introduction cause quelques difficultés, mais en dépit de problèmes croissants, le processus de l'initiation des adultes a été l'un des événements majeurs sur le chemin de la vie de la paroisse américaine ces dernières années.

De nouvelles formes de pénitence

A cette présentation du travail en faveur du catéchuménat, on pourrait ajouter quelques mots sur les développements de la pastorale du sacrement de pénitence. Le Forum a été un instrument de promotion du catéchuménat et il eut une forte influence sur les décisions liturgiques de 1988 ; il a aussi remarqué que de nombreux catholiques aux marges de l'Église avaient besoin d'être réintégrés. Ses membres et ses collaborateurs comprennent qu'une célébration individuelle du sacrement de la pénitence et un nouvel accès à la table eucharistique ne manifestent pas de façon satisfaisante cette réintégration. La conscience de l'importance du temps, du processus et de la célébration rituelle dans tout chemin de foi ou de conversion est née de l'expérience du processus catéchuménal et des décisions prises pour les baptisés non-catéchisés. Au synode des évêques de 1983 sur la pénitence et la réconciliation, le cardinal Bernardin de Chicago a soulevé la question d'instituer des rites qui marqueraient la progression du catholique aux marges de l'Église à travers les étapes nécessaires pour sa pleine réconciliation. Ce défi fut relevé par quelques membres du Forum. Une tentative fut faite pour prévoir des rites

communs et publics étalés sur un certain temps et modelés sur le processus de la réconciliation individuelle prévu aux n^{os} 16 à 20 de l'*ordo* de la réconciliation. Plus précisément, le projet du Forum a suggéré un rituel d'admission à un cheminement pénitentiel célébré le mercredi des cendres, avec une réconciliation publique le Jeudi saint, en anticipation de la participation plénière à la veillée pascale.

Néanmoins, on ne peut prétendre que ce rituel ait été largement adopté. En fait, il est difficile de décider qui pourrait en bénéficier, ou quel caractère public peut être aujourd'hui réalistement donné au retour d'un catholique aux marges de l'Église. Plus encore, les causes d'éloignement sont tellement variées et le discernement du péché dans ces situations est si difficile, qu'un rituel commun et adapté est difficile à trouver. De toute façon, on peut dire que de plus en plus de paroisses qui ont expérimenté le catéchuménat sont prêtes à reconnaître la nature de tout chemin de conversion et de retour.

En conséquence, même si elles n'ont pas adopté un rituel précis pour signifier ce cheminement, elles apportent plus facilement un accompagnement pastoral et même communautaire à ceux qui veulent faire le chemin pour réintégrer le corps de l'Église. En ce sens, la disponibilité à offrir de l'aide aux pénitents ou aux fidèles aux marges de l'Église pour faire ce chemin qui demande du temps et de l'effort, est en elle-même un des bons fruits de l'adoption du catéchuménat et du paracatéchuménat pour ceux qui cherchent à être incorporés à la communauté paroissiale.

David N. POWER, OMI